

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que : La prochaine séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, qui devait se tenir le 8 septembre 2020 est devancée au <u>Mardi 1^{er} septembre 2020</u> à 19h30, dans la salle du conseil sise au 309, 4^{ème} avenue à Saint-Paul-de-Montminy. Cette séance se tiendra avec distanciation sociale et respect des mesures amenées en raison de la pandémie du COVID-19

Donné à Saint-Paul-de-Montminy, ce quatorzième jour d'août 2020

Claudette Aubé

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 335 et 364 du Code Municipal)

Je, soussignée, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis cidessus, en l'affichant au bureau de la Municipalité ainsi que deux copies aux endroits désignés par le Conseil ce quatorzième jour d'août 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 août 2020

Signé: Clasecle the bulk

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière